

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue lundi, 19 juin 2023, à 19h00 à la salle du conseil située au 4118, route 112 à Sacré-Cœur-de-Jésus.

Sont présents : Monsieur Guy Roy, maire

Messieurs les conseillers André Giguère, Jason Nadeau, François Paré, Alain Faucher, Valmond Lessard et Stéphane Paré.

La directrice générale et greffière-trésorière, Sylvie Mercier, assiste à la séance.

Attendu que conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec, la séance extraordinaire du conseil du 19 juin 2023 a été convoquée par le maire et la directrice générale/ secrétaire-trésorière et qu'elle a donnée par courriel, le 12 juin 2023. L'avis de convocation de cette séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du conseil municipal ainsi que l'ordre du jour. Après la constatation du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire fait l'ouverture de la séance

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1. Ouverture de la séance*
- 2. Adoption de l'ordre du jour*
- 3. Changement de la date de la séance du conseil du 3 juillet 2023*
- 4. Période de questions*
- 5. Questions diverses, si tous présents*
- 6. Levée de la séance*

2023-06-4433

Il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

3. MODIFICATION DE LA DATE DE SÉANCE DU MOIS DE JUILLET

2023-06-4434

Il est proposé par Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que la date de la prochaine séance du conseil est repoussée au 4 juillet au lieu du 3 juillet 2023 comme il avait été déterminé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

5. QUESTIONS DIVERSES, SI TOUS PRÉSENTS

➤ Appel d'offres asphaltage dans le 8^e rang

2023-06-4435

Il est proposé par le conseiller André Giguère et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité procède par appel d'offres publiques (SEAO) pour la réalisation des travaux de pavage sur une longueur de ± 1 kilomètre dans le rang 8 sud dans le cadre du programme de la TECQ.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-06-4436

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

« Je, Guy Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

(Signé)

Guy Roy
Maire

(Signé)

Sylvie Mercier
Dir. générale/greffière-trésorière